



Le Junka Vieux Boucau

8 jours/7 nuits du 24 au 31 mai 2015

Situé sur la côte sud des Landes, le Junka se situe entre le lac marin de 60 hectares, le grand espace naturel de la dune océane et la remarquable forêt landaise. Entièrement clôturé, le village vacances offre un hébergement réparti dans trois corps de bâtiments abritant 116 logements et 4 gîtes.

24 mai : Arrivée en fin d'après-midi. Installation, cocktail de bienvenue et présentation du séjour.
Dîner au village vacances.

25 mai :
Matin : visite accompagné du **Vieux Boucau**.
Découverte de la station balnéaire : son marché, ses arènes, son lac lors d'une balade jusqu'à l'océan. Déjeuner au village vacances.
Après-midi : Balade commentée sur le **littoral landais**. Découverte de l'histoire de la station, ses plages océanes et la formation de ses dunes.
Dîner au village vacances.
Soirée : Diaporama sur le littoral landais animé par un conférencier agréé par le Ministère de la Culture.

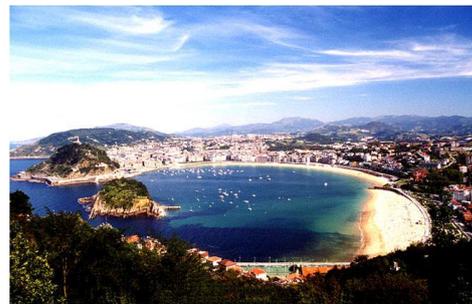


26 mai :
Matin : Un village Basque authentique, **Sare**, avec son fronton, sa voie médiévale et ses oratoires.
Déjeuner au restaurant.
Après-midi : montée vers la montagne sacrée du Pays Basque : **la Rhume**, par le petit train à crémaillère. Au Sommet, un panorama à 360° sur les Pyrénées Françaises et Espagnoles.
Visite **d'Arcangues**, le village de Luis Mariano.
Dîner au village vacances.



27 mai :
Matin : Le marché du Vieux Boucau, rencontre avec les artisans des Landes et du Pays Basque.
Déjeuner au village vacances. Après-midi : Découverte de l'histoire des Landes et l'importance de ses ressources naturelles à travers ses lacs : **l'Etang Noir**, ce marais qui, enjambé par une passerelle, permet de découvrir la « mangrove » landaise, **l'Etang Blanc**, petit plan d'eau peuplé de cabanons pour guetter les canards, le **lac de Soustons**, près de 730 ha. Des lieux qui font l'histoire des Landes.
Dîner au village vacances. Soirée Casino.

28 mai : Matin : passage par **Hendaye** et la frontière à **Béhobie**, traversée du pittoresque port de pêche de **Fontarrabia**, avant de monter au **Jaizkibel** : l'un des plus beaux points de vue du Pays Basque. Descente vers **San Sebastian** et halte dans une cidrerie typique pour un déjeuner régional à **l'heure locale** (!).
Après-midi : au retour, arrêt à la frontière pour profiter de nombreux produits détaxés.
Dîner au village vacances. Soirée Quizz musical.



29 mai : Matin : Aquagym ou réveil musculaire ou farniente. Déjeuner au village vacances.
Après-midi : Visite guidée de **Saint Jean de Luz** et de **Biarritz**.
Dîner au village vacances. Soirée Loto.



30 mai : Matin : atelier manuel et fabrication d'un objet. Déjeuner au village vacances.
Après-midi : découverte des mets traditionnels du sud de la France, dégustation de vins régionaux.
Apéro-tapas au bar du Junka. Repas traditionnel autour du canard.
Soirée dansante

31 mai : Départ après le petit-déjeuner. panier repas fourni.

Les critères d'éligibilité au programme Séniors en vacances

Critères	Pièces justificatives
Etre âgé de 60 ans ou plus à la date du départ	CNI ou passeport
Etre retraité	Attestation de la caisse de retraite justifiant des droits à la retraite ou dernier avis d'imposition mentionnant le versement des pensions de retraite.
Résider en France	Dernier avis de la taxe d'habitation

Tarif : 420 € (*) pour les personnes imposables au dessous de 61 € ou non imposables

Tarif : 600 € ()** pour les personnes imposables au dessus de 61 €.

Les adhérents peuvent participer à plusieurs séjours dans l'année mais ne pourront bénéficier du tarif réduit que pour un seul des séjours.

Ce forfait comprend :

- La pension complète du déjeuner du 1^{er} jour au panier repas du 8^{ème} jour (vin compris, café au déjeuner)
- L'hébergement : 2 personnes par gîte, sanitaires privatifs en prestation hôtelière (linge de toilette fourni).
- Ménage des logements une fois durant le séjour.
- Le transport en autocar aller-retour, les excursions et visites et leur déplacement.
- Un accompagnateur pour les excursions et visites
- Les animations et activités au village
- La taxe de séjour
- Les pourboires

Acompte à verser à la réservation, avant le 15 décembre

100 € (*) ou 200 € (**)

Versements échelonnés :

15 janvier :	80 € (*)	100 € (**)	Versements à l'ordre du Club de l'Amitié à adresser à <u>Eliane Bantégnie</u> , organisatrice du séjour, 27, allée Paul Claudel 77370 Nangis
15 février :	80 € (*)	100 € (**)	
15 mars :	80 € (*)	100 € (**)	
15 avril :	80 € (*)	100 € (**)	

ATTENTION, IL N'Y A QUE 50 PLACES (25 chambres doubles)

Au 15 décembre 2014, si le nombre d'inscrits est insuffisant, le séjour sera reporté à une date ultérieure.